



Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE de l'AMCR du 17 février 2024

Association Loi 1901 n° W691061161

Séance ouverte à 14h20 Présents : 36 adhérents

Pouvoirs : 17

Votants : 53

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut se dérouler conformément aux statuts de l'AMCR.

Avant d'entrer en matière, le secrétaire, monsieur Michel Fehrenbacher qui animait la séance remercie les personnes présentes et ceux qui ont participé aux temps forts de la saison écoulée.

Le secrétaire annonce le plan de déroulement de la réunion suivant l'ordre du jour établi pour l'AG :

- Rapport moral présenté par le secrétaire, Michel FEHRENBACHER
- Vote du rapport moral
- Bilan financier présenté par le trésorier René DUPONCHEL
- Vote du bilan financier
- Elections du nouveau Conseil d'Administration

Présentation du rapport moral

Sont abordées les rubriques suivantes :

- L'évolution des effectifs du club.

Malgré une érosion générale dans les clubs du nombre d'adhérents, l'effectif de l'AMCR se maintient autour d'une centaine de membres toutes catégories confondues (107 en 2023 soit 3 de plus qu'en 2022). Compensation des départs par une arrivée de nouveaux adhérents dans toutes les tranches d'âge.

- Le bilan de la formation.

2023 a été une bonne année au niveau de la formation avec plusieurs lâchés de nouveaux pilotes et l'obtention de diplômes. 164h00 et 394 vols de formation ou d'initiation ont été assurés par les 5 moniteurs du club. Les chiffres sont en baisse en raison des mauvaises conditions climatiques du début de la saison

- L'Hygiène et la sécurité.

Au niveau de la sécurité, un bilan en nette amélioration. Aucun accident corporel. Seuls, quelques crashes sur défaillance radio ou erreur de pilotage sont à signaler.

Toutes les machines de plus de 800g doivent faire l'objet d'une déclaration et d'une immatriculation

- L'état des installations du club.

L'état des installations demeure satisfaisant, toutefois, la piste accuse son âge et des fissures apparaissent et s'élargissent au fil des ans. La réparation sera demandée à la métropole.

Le terrain a été entretenu impeccablement tout au long de l'année par le président Yves BAROUX

- Les axes d'effort à maintenir.

Le recrutement ; La formation ; La sécurité ; L'entretien des installations

Les activités notables de l'année de 2023

En 2023, nous n'avons pas pu tenir le calendrier d'activité initialement prévu soit en raison du temps ou de l'indisponibilité des organisateurs et de l'absence de participants.

Ont pu être réalisées :

Des journées indoor en février et mars

Le 18 mars L'AG de la FFAM à Lyon

Le 23 mars, la journée d'entretien du terrain

Le 23 avril, la journée électrique

Le 11 juin, journée club

Le 17 juin le lâché et les ailes et brevets

Le Stage d'été en juillet

Le 2 septembre le forum des associations

16 et 17 septembre, journée du patrimoine au musée de l'Air de Corbas

12 novembre, concours de maquettes

2 décembre AG de la LAMAURA

A noter la traditionnelle bourse d'échange de novembre a été annulée en raison du faible nombre d'inscrits !

Et les préoccupations pour 2024.

- Les règles officielles imposées par les autorités de tutelle et la FFAM:
 - Alfa tango et immatriculation
 - Les déclarations d'activités de télé pilote sur le site de la DGAC.
 - Le renouvellement des attestations de formation Alpha Tango en fin d'année à repasser sur les sites de la FFAM ou de la DGAC
 - La réforme des qualifications des moniteurs bénévoles
 - Les certificats d'honorabilité pour les dirigeants et moniteurs
- Ces différentes contraintes qui font appel à une bonne maîtrise de l'informatique sont sources d'agacement et de non renouvellement des licences.**
- Le président et le secrétaire rappellent que la sécurité demeure la priorité du club et précise que tout incident dans ce domaine doit être signalé sans délais à un des dirigeants.

Informations :

- Depuis avril 2022, le club a reçu le label Ecole Française d'Aéro Modélisme (EFAM) accordé par la FFAM. Ce label confirme le dynamisme et la qualité de formation délivrée au sein du club.
- La Convention d'Occupation Précaire du terrain nous a été accordée par la métropole pour une durée de 6 ans (du 01/07/22 au 30/06/28) Ce dossier est le fruit de la concertation et du travail de l'ensemble des associations de la plateforme concernées par cette décision.

Auparavant, il était difficile d'envisager de nouveaux investissements au niveau des installations du club en raison du manque de visibilité.

La question de l'installation d'un container supplémentaire destiné à accueillir le matériel de la formation et des élèves reste d'actualité.

Après avoir rappelé le travail effectué par les bénévoles du club tout au long de l'année notamment dans les domaines de la formation, de la gestion et de l'entretien du, le secrétaire remercie les bénévoles pour tout ce qui a été accompli en 2022.

- Le renouvellement de ce label sera demandé en 2024.

Mise en approbation du bilan moral : **ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Bilan financier :

Le trésorier, René DUPONCHEL prend la parole pour présenter le bilan financier de l'année 2023 et le budget prévisionnel 2024.

Mise en approbation du bilan financier : **ACCEPTÉ moins une abstention.**

En résumé, les finances du club sont saines malgré les efforts financiers consentis à l'entretien des installations et à la formation. Il convient également de souligner l'importance des subventions perçues par le club, accordées par la ville de Corbas et plus récemment de la FFAM dans le cadre de l'EFAM.

Calendrier prévisionnel 2024:

- - 17 février AG
- - février journées indoor
- - 23 mars AG de la FFAM à Lyon
- - 23 & 24 mars stand simulateurs de l'AMCR à Eurexpo (KIDEXPO)
- - 6 avril, Journée d'entretien avec finition des bancs et nettoyage
- - 28 avril Journée électrique toutes catégories (Interclubs)
- - 1^{er} Juin lâché ailes et brevets le matin et Journée club
- - 2 juin bourse d'échange sur le terrain
- - du 14 au 20 juillet stage d'été

- - 7 septembre forum des associations
- - 20 et 21 septembre Journées du patrimoine au musée
- - 4 octobre, Lâché ailes et brevets
- - 19 & 20 octobre, concours maquettes à Genas (la journée du 20 est organisée par Corbas)

Mise en approbation du calendrier prévisionnel : Unanimité

ELECTION

L'AMCR a procédé au renouvellement de son conseil d'administration dans son ensemble. Etaient candidats dans l'ordre d'inscription suivant:

- Alain CHIR
 - Lelio GABRIELLE
 - Gérard CHAINTREUIL
 - Michel FEHRENBACHER
 - Alain ZIMMER
 - Jean Michel SERRIER
- Monsieur José ANGLADA s'est présenté spontanément pour intégrer le CA.

36 présents

17 procurations

53 votants

Personnes élues au conseil d'administration (6 postes à renouveler)

- | | |
|------------------------|----------------------|
| 1. Alain CHIR | par 52 voix |
| 2. Lelio GABRIELLE | par 53 voix |
| 3. Gérard CHAINTREUIL | par 53voix |
| 4. Michel FEHRENBACHER | par 53 voix |
| 5. Alain ZIMMER | par 52 voix |
| 6. Jean Michel SERRIER | par 39 voix |
| 7. José ANGLADA | Non élu avec 22 voix |

Réunion du conseil d'administration pour l'élection des différents postes à pourvoir :

Président :	Yves BAROUX	UNANIMITE
Vice Président :	Denis DUPUY	UNANIMITE
Trésorier :	René DUPONCHEL	UNANIMITE
Secrétaire :	Michel FEHRENBACHER	UNANIMITE
Secrétaire adjoint :	SERRIER Jean Michel	UNANIMITE

Le président élu, Yves BAROUX et le nouveau CA constitué se présente devant les adhérents

pour la validation des postes : **ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ**

L'ordre du jour étant épuisé, l'**ASSEMBLEE GENERALE** est levée à 16 h 00.

Cette réunion qui s'est déroulée dans de bonnes conditions a été ponctuée par un verre de l'amitié

Le président

Yves BAROUX

Le secrétaire

Michel FEHRENBACHER